



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cotisations

Question écrite n° 37457

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'étendue du mécanisme de report d'un an de certaines cotisations sociales afin d'améliorer les trésoreries à court terme des PME/TPE. En effet, l'on constate qu'il existe un dispositif de report partiel des cotisations pour les seules « PME de croissance », le paiement de la part des cotisations patronales qui excède le montant des cotisations patronales acquitté au cours des douze échéances de l'année précédente est reporté à l'année suivante. Aussi, ne serait-il pas envisageable d'étendre ce dispositif à toutes les PME qui connaissent une croissance du volume de leurs cotisations sociales ? En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37457

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2008, page 10596

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)